

## Workshop 7 Financement

AI / AVS  
Prestations complémentaires

Hans Jürg Herren  
Directeur ECAS



### Etat des lieux du financement

1. Pour les bénéficiaires d'une prestation complémentaire
2. Pour les assurés à l'AVS
3. Pour les assurés à l'AI

### **Pour les bénéficiaires d'une prestation complémentaire**

- ▶ Ordonnance (cantonal) relative au remboursement des frais de maladie et d'invalidité en matière de prestations complémentaires

#### **Moyens auxiliaires**

- ▶ Lits électriques
- ▶ potence
- ▶ téléalarme

### **Pour les assurés à l'AVS**

- ▶ Ordonnance (fédéral) concernant la remise de moyens auxiliaires par l'assurance-vieillesse

#### **Moyens auxiliaires**

- ▶ Epithèses faciales
- ▶ Perruques
- ▶ Appareils auditifs
- ▶ Fauteuils roulants
- ▶ Lunettes-loupes

### **Pour les assurés à l'AI**

- ▶ Ordonnance (fédéral) concernant la remise de moyens auxiliaires par l'assurance-invalidité

### **Moyens auxiliaires**

- ▶ .. les assurés qui ont besoin pour se déplacer, établir des contacts avec leur l'entourage ou développer leurs autonomie personnelle

# Questions